

# UNITÉ SYNDICALE

## LE SEUL INTERET DES POLICIERS AU CENTRE DE L'ACTION !

Les attentes des gardiens de la paix et des gradés se résument-elles au seul règlement du dossier des heures supplémentaires ?

### BIEN EVIDEMMENT QUE NON !

- salaires et pouvoir d'achat (équivalence indiciaire catégorie B)
- retraites et pensions (reconnaissance de la pénibilité)
- indemnité de sujétions spéciales police
- effectifs, **NON** au transfert de charges et au démantèlement des Compagnies Républicaines de Sécurité

**VOILA** les vrais sujets qui préoccupent les policiers nationaux du corps d'encadrement et d'application

**VOILA** les attentes de la profession

**VOILA** les conditions qui motiveront les collègues à exprimer leur mécontentement dans la rue

L'UNSA-Police est le seul syndicat policier qui a manifesté en 2006 pour défendre de véritables revendications catégorielles. Nous étions SEULS à cette époque mais nous avons agi !

**Nous n'avons pas changé d'avis**, l'UNSA-Police propose en 2008 la Reconnaissance de la Pénibilité et de la Dangerosité et des mesures affirmant la Qualification et les Responsabilités des Gardiens de la Paix et des Gradés de la Police Nationale.